



DOSSIER DE CANDIDATURE
Mention Complémentaire Barman 2020

Ce dossier est à compléter et à déposer ou à retourner par courrier au secrétariat du Proviseur adjoint du Lycée Hôtelier de Saint - Quentin - en - Yvelines pour le vendredi 02 avril 2020

Entourez la formule choisie : SCOLAIRE - APPRENTISSAGE

Nom et prénom du candidat :	
Date et lieu de naissance :	Sexe :
Nom et prénom du représentant légal : (si élève mineur)	
Adresse :	
Téléphone :	

Cadre réservé à la Direction du Lycée Hôtelier de Saint-Quentin-en-Yvelines	
Appréciation de l'enseignant responsable de la section sur la candidature :	
A, le	Professeur responsable de la section
DECISION DU PROVISEUR	
<input type="checkbox"/> Avis Très Favorable <input type="checkbox"/> Avis Favorable <input type="checkbox"/> Avis Réservé <input type="checkbox"/> Avis Défavorable	
A, le	Le Proviseur,

SITUATION ACTUELLE DU CANDIDAT

- Etablissement fréquenté (NOM et ADRESSE) :
➤ Classe : CAP BAC PRO autre (à préciser) :

Diplôme présenté :

- Spécialité : Cuisine Restaurant autre (à préciser) :

.....

- Diplôme(s) déjà obtenu(s) :

pour chaque diplôme obtenu merci de préciser la spécialité

CAP BAC PRO

BEP BAC TECHNO

BAC PRO BTS

BP Autre :

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT D'ORIGINE

Très favorable

Favorable

Réservé

Défavorable

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

A, le

Cachet et signature

CETTE PARTIE DOIT OBLIGATOIREMENT ÊTRE RENSEIGNÉE

COMPOSITION du DOSSIER de CANDIDATURE

Pièces à joindre impérativement au dossier :

- un curriculum vitae (voir annexe 1)
- une lettre de motivation
- La photocopie de la pièce d'identité
- les photocopies de tous les bulletins de l'année en cours et de l'année précédente
- une copie des diplômes obtenus : CAP, BEP, BAC, BTN, BTS

Attention : tout dossier incomplet ne pourra être examiné.



Annexe 1 : Curriculum vitae

Renseignements généraux :

Nom :

Prénom :

Date de Naissance :

Age au 01/09/2020 :

Nationalité :

Adresse :

Téléphone

Fixe :

Mobile :

Adresse mèl :

Consulter régulièrement votre boîte mail. Vous serez contacté sur celle-ci pour les entretiens.

Parcours scolaire (4 dernières années)

Années	Diplôme préparé	Lycée ou collège
2019/2020		
2018/2019		
2017/2018		

Stages ou expériences professionnelles

Années	Entreprise	Poste occupé	Durée

Langues étrangères

Langue	Lu	Parlé	Écrit
Anglais (obligatoire)	Lu	Parlé	Écrit
Autre langue	Lu	Parlé	Écrit
.....	Lu	Parlé	Écrit

Activités périscolaires, centres d'intérêts

Permis B	Oui	Non
Véhicule Personnel	Oui	Non



INFORMATIONS CONCERNANT VOTRE DOSSIER DE CANDIDATURE

1- La candidature

- Retrait des dossiers
- Retour des dossiers complétés avant le 02/04/2020
- Entretien éventuel courant avril 2020
- o Résultats des demandes courant mai 2020

2- Statut d'un élève en Mention complémentaire

Les Mentions complémentaires proposées par le lycée permettent d'obtenir un diplôme de Niveau III. En conséquence, les élèves inscrits dans ces formations relèvent du statut de lycéens et ne bénéficient pas du statut d'étudiants.

3- Bourses sur critères sociaux

Les bourses sur critères sociaux attribuées aux élèves des mentions complémentaires proposées par le lycée sont des bourses nationales d'études du second degré de lycée. Les dossiers sont à instruire **par les établissements scolaires d'origine** avant le fin mai 2020.

NB : le CROUS, s'occupant des bourses sur critères sociaux des étudiants, n'est pas habilité à octroyer des bourses pour les élèves de mention complémentaire du lycée.

4- Tenues vestimentaires et matériels

Les élèves qui seront affectés dans notre lycée devront se conformer au code vestimentaire prévu par le règlement intérieur de l'établissement aussi bien pour la tenue quotidienne que pour la tenue professionnelle. Il pourra être demandé aux élèves de s'équiper de matériel spécifique propre à la spécialité présentée.

L'achat d'une malette de bar est nécessaire pour la formation, afin que chaque élève puisse disposer de son propre matériel.

En cas de difficulté, merci de vous rapprocher de l'assistante sociale ou du professeur coordonnateur.

Tenue professionnelle (comprenant 5 chemises)	390 euros (cravate à part)
Matériel de bar	219 euros

5- Stages en entreprise

Les périodes de stage en entreprise font partie intégrante de la formation et sont donc obligatoires. Le professeur coordonnateur bénéficie de son réseau et place les élèves dans des bars se situant sur Paris. Les horaires du monde du bar sont des horaires de nuit. Il faut donc prévoir de finir tard. Le placement se fait selon les moyens de transport.

Le Proviseur

Stéphane DEMARLE

